

Procès verbal du conseil municipal du vendredi 10 février 2023

Début de séance : 18h00

8 conseillers présents :

Gilles Lions le maire

Marie Fichten

Nicole Marc-Martin

Jean-Philippe Franquelin

Gilles Julien

Carole Teitgen

Pascale Lions (arrivée à 18h12)

Caroline Debruyne (départ à 19h15)

1 conseiller absent non excusé : *Darig Thibault*

Secrétaire de séance : *Carole Teitgen*

Ordre du jour :

- ✓ Débat d'orientations budgétaires 2023
- ✓ Adhésion de la communauté de communes Val de Cher Controis au SCOT de la Vallée du Cher à la Sologne
- ✓ Avenant aux baux de location des logements de la cure
- ✓ Restitution du dépôt de garantie (locataire logement N° 1)
- ✓ Travaux sur logement N°1 de la cure
- ✓ Remplacement de la tondeuse Ferrari
- ✓ Questions diverses

1. Le maire informe le conseil que dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties, il a délivré une concession N°1042 carré 6 « GAUNY »
2. Procès verbal du conseil municipal du 10 janvier 2023 :
→ Approuvé à l'unanimité de 8 voix
3. Débat d'orientations budgétaires 2023 :
→ Présentation au conseil municipal du bilan du budget 2022 servant de base à la réflexion et l'élaboration du budget 2023

4. Adhésion de la communauté de communes Val de Cher Controis au SCOT de la Vallée du Cher à la Sologne :
Modalités : création d'un syndicat de 16 membres avec la communauté de communes du Romorantinais.
→ Approuvé à l'unanimité de 8 voix

5. Avenant aux baux de location des logements de la cure :
Limitation des écritures comptables par regroupement des 3 lignes (cave, garage, jardin) en une seule.
Facturation aux locataires des charges sur les parties communes (cour, cage d'escalier, espace séchage du linge)
→ Approuvé à l'unanimité de 8 voix

6. Restitution du dépôt de garantie (locataire logement N° 1) :
Montant : 233,40 €
→ Approuvé à l'unanimité de 8 voix

7. Travaux sur logement N°1 de la cure :
Transformation en T2 .
Potentiellement louable sous forme de gîte
→ Approuvé à l'unanimité de 8 voix

8. Remplacement de la tondeuse « Ferrari »
Un devis présenté non retenu
→ Délibération reportée en attente d'autres devis.

9. Pas de questions diverses

Clôture de la séance : 19h45

Secrétaire de séance :


Carole Teitgen





Gilles LIONS
Le Maire.